



DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA GENDARMERIE NATIONALE
Direction des Personnels Militaires
de la Gendarmerie Nationale
Sous-Direction de la Gestion du Personnel
Bureau du personnel sous-officier de
gendarmerie et volontaire

N° 25594 du 09 AVR. 2015
GEND/DPMGN/SDGP/BPSOGV/2SOGCG

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

VU le code de la défense ;

VU le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié, portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

VU le décret n° 2011-388 du 13 avril 2011 modifié, fixant les indices de solde applicables aux corps militaires de la gendarmerie nationale,

DÉCIDE

Art. 1er. L'échelon exceptionnel de major est attribué à compter du 1^{er} mai 2015 aux 11 sous-officiers dont le nom suit :

Région de gendarmerie d'Île-de-France, zone de défense et de sécurité de Paris.

Fournier	Patrick	Nigend :	124071	Numéro de livret de solde :	5244758
Le Dortz	Thierry	Nigend :	119665	Numéro de livret de solde :	5241059

Région de gendarmerie de Midi-Pyrénées.

Guttierez	Patrick	Nigend :	116390	Numéro de livret de solde :	5219043
Teulet	Michel	Nigend :	110672	Numéro de livret de solde :	5174396

Région de gendarmerie du Centre - Val de Loire.

Rigaud	Jean-Pierre	Nigend :	136261	Numéro de livret de solde :	5323960
--------	-------------	----------	--------	-----------------------------	---------

Région de gendarmerie de Rhône-Alpes, zone de défense et de sécurité sud-est.

Gaujon Georges Nigend : 100886 Numéro de livret de solde : 5126054

Région de gendarmerie d'Auvergne.

Sicchio Domenico Nigend : 113588 Numéro de livret de solde : 5191895

Région de gendarmerie de Lorraine, zone de défense et de sécurité est.

Potier Brigitte Nigend : 116739 Numéro de livret de solde : 5191258

Région de gendarmerie du Nord-Pas-de-Calais, zone de défense et de sécurité nord.

Delabre Mickaël Nigend : 106386 Numéro de livret de solde : 5173860

Moyaux Félix Nigend : 112106 Numéro de livret de solde : 5190733

Direction générale de la gendarmerie nationale.

Feuillé Dany Nigend : 116796 Numéro de livret de solde : 5218145

Art. 2. La présente décision sera notifiée aux intéressés dans les formes réglementaires, prescrites par la note-express n° 40000/DEF/GEND/RH/ETG du 17 août 2001.

Le récépissé de notification sera classé au dossier des intéressés.

Pour le ministre de l'intérieur et par délégation,

